



## Lettre N°3/4

**Dans les ddi, COMME DANS TOUTE LA FONCTION  
PUBLIQUE AGIR POUR LE DROIT A LA RETRAITE !**

pour en savoir plus, vous pouvez consulter le 4 pages CGT

[Cliquez ici](#)

Pour consulter et reproduire les affiches de la campagne électorale de la CGT

[Cliquez ici](#)

Pour consulter la profession de foi CGT

[Cliquez ici](#)

La lettre N°4 traitera de l'emploi et du budget

Vous pouvez vous désabonner de cette lettre d'information en

[cliquant ici](#)

et en envoyant le mail sans en modifier le sujet.

**Le mardi 12 octobre, se faire entendre plus fort pour nos retraites, nos emplois et nos salaires**

Un aspect peu connu de la réforme des retraites qui illustre bien la philosophie du projet de réforme du gouvernement est la mise en cause du minimum garanti pour la retraite dans la fonction publique. On ne touche pas à la répartition des richesses mais aux salariés et en premier lieu aux plus fragiles. Le minimum garanti est fait pour permettre aux agents aux carrières incomplètes de partir en retraite à 60 ans. Avec la réforme, **tous ceux qui n'auront pas toute leur durée d'assurance (41 ans en 2012 avec la réforme de 2003) ou pas atteint l'âge maximum (de 65 à 67 ans) perdront le bénéfice de ce minimum garanti, soit une perte de + de 140 euros en moyenne par mois pour des pensions inférieures à 1000 euros !** De même les mères de 3 enfants se voient supprimées contrairement à ce qu'affirme la communication gouvernementale de façon brutale le droit au départ anticipé, perte qui peut même se cumuler avec la suppression du minimum garanti !

Malgré la mobilisation très majoritaire des salariés et de la population contre l'allongement de l'âge de départ en retraite à 62 et à 67 ans, et pour une retraite à taux plein, le Président de la République et son gouvernement ont signifié qu'ils entendaient maintenir leur projet quasi en l'état.

Dans le même temps, le projet de Loi de Finances pour 2011 rendu public le 29 septembre **confirme l'ampleur du plan d'austérité que nos dirigeants veulent imposer à la Fonction publique et au pays : gel des salaires et augmentations des cotisations des fonctionnaires, suppression de plus de 31.000 postes s'ajoutant au 100.000 déjà opérés depuis 2007 dans la Fonction publique d'Etat, recul des dépenses publiques s'ajoutant au projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale et à celui des retraites.** Tout cela forme un plan cohérent qui vise à faire payer le prix de la crise aux plus modestes.

Des solutions alternatives existent, qui passent pour une augmentation des rémunérations **et des créations massives d'emplois pour soutenir la croissance, un renforcement des services publics pour assurer les solidarités nationales, une profonde réforme fiscale pour une autre répartition des richesses.**

Dans ce contexte, la journée de grève et de manifestation du 12 octobre auxquelles appellent toutes les centrales syndicales constitue un moment charnière de la mobilisation pour gagner.

**C'est pourquoi, l'UGFF CGT appelle tous les agents de la Fonction publique de l'Etat à participer massivement à cette initiative et à se réunir en assemblées générales pour décider des modalités d'amplification et de prolongation du mouvement qui, de façon complémentaire, pourrait associer des arrêts de travail et d'autres formes d'action.**

Voir le communiqué de l'UGFF

<http://www.ugff.cgt.fr>